

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'IMAGINATION AU POUVOIR

Avec le temps des cerises, voici revenue la saison des assemblées générales d'actionnaires et des rapports annuels, qui offrent aux dirigeants d'innombrables entreprises l'occasion de se répandre en banalités insipides ou indigestes à l'occasion de leurs discours et écrits. Ce ne sont qu'hymnes à l'excellence, odes aux traditions et valeurs, affirmations incontrôlables de stratégies inaccessibles au public et promesses de croissance et d'amélioration – car on doit toujours faire mieux. Face à ces belles paroles, on trouve la horde des régulateurs – vocable atroce – contrôleurs et auditeurs chargés de faire régner la «compliance», vocable tout aussi atroce et rarement traduit car il serait trop banal de parler simplement de respect, soumission et conformité. Dans cette symphonie universelle – ou s'agit-il d'une cacophonie globale? – l'avenir est à la croissance, à la protection sociale, au développement durable et à la protection de toutes formes d'environnement.

Une des caractéristiques de la curieuse évolution de la «gouvernance» moderne est que nombre de dirigeants de grands groupes, notamment multinationaux, ont choisi de publier annuellement, semestriellement et trimestriellement des rapports de plus en plus volumineux auxquels la plupart des lecteurs ne comprennent rien et que, hormis des analystes financiers confinés dans leurs tours d'ivoire, personne ou presque ne lit. La seule originalité de ces rapports réside dans le fait que leur épaisseur rappelle celle des annuaires téléphoniques de la ville de New York des années 1950 sur lesquelles le génial pianiste Erroll Garner aimait à s'asseoir pour enchanter les foules qui l'acclamaient.



S'il est une constante qui émane de ces rites annuels, qu'il s'agisse d'assemblées ou de rapports écrits, c'est que par conformisme, personne, ou presque, n'ose évoquer l'imagination comme étant une qualité pour le succès de nos entreprises, comme si l'imagination était un facteur de désordre ne pouvant être contenu dans le cadre strict de la gouvernance et de la régulation. Dans notre société d'aujourd'hui, la plupart de celles et ceux qui nous dirigent, qu'ils s'agissent des politiques ou des chefs d'entreprises, n'osent pas faire preuve d'imagination. La « compliance » est synonyme de conformisme banal et timoré. Or, dans la société actuelle, il n'y a guère de succès sans imagination. Cela vaut particulièrement pour un secteur aussi compétitif que le tourisme hôtelier et, notamment, l'hôtellerie de grand luxe. A cet égard, il s'agit non seulement d'améliorer sans cesse nos produits et services, pour attirer une clientèle toujours plus exigeante. Il s'agit aussi, bien entendu, de motiver l'ensemble du personnel, auquel va notre reconnaissance, ce à quoi s'attachent notre directeur général, M. François Dussart, et son équipe. Il s'agit enfin, lorsque la conjoncture est particulièrement difficile, ce qui est le cas actuellement, de ne pas hésiter à remettre en cause notre organisation et certaines de nos structures. Il s'agit là d'une tâche particulièrement importante pour laquelle, au-delà de la rigueur de la gestion et des contrôles, non seulement l'expérience de notre directeur général, mais encore son imagination sont indispensables ; ainsi, notre succès à l'avenir reposera non seulement sur la qualité des hommes et des femmes au service de notre société, mais encore, comme toujours, sur le soutien de nos principaux actionnaires et sur l'imagination de toutes celles et ceux qui sont aux commandes de nos hôtels.

Au nom du Conseil d'administration :



Le Président
François Carrard

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La volonté du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA est de disposer d'un gouvernement d'entreprise efficace et adapté à la taille de la société.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

_1

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2.1

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis	fin
François Carrard	Président	1977	2012
François Landolt	Vice-Président *	2004	2012
Michel M. Favre	Administrateur **	2000	2014
Michel Novatin	Administrateur	2004	2012
Onno Poortier	Administrateur	2004	2012
Christian Seiler	Administrateur	1995	2014
Olivier Verrey	Administrateur	1995	2014

* représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B

** représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ORGANISATION INTERNE

_2.2

Le Conseil d'administration est régulièrement informé sur la marche des affaires. Il se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, sur convocation de son président.

La présidence des séances du Conseil d'administration est assumée par le président, et en cas d'empêchement par le vice-président. L'activité du Conseil est soumise à la présence d'un quorum fixé à la majorité de ses membres. En cas d'égalité de voix, celle du président est prépondérante. Le Conseil peut également prendre des décisions par voie de circulation écrite, à moins qu'un de ses membres ne demande la discussion.

Eu égard à la structure du Conseil d'administration, celui-ci n'a pas jugé nécessaire de procéder à la nomination d'un comité de rémunération (« Compensation Committee ») et d'un comité de contrôle (« Audit Committee »), mais a préféré confier les tâches dévolues à ces deux comités à l'ensemble de ses membres.

2.3_ COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et le contrôle de la société. Ses principales attributions sont celles définies à l'article 716a du Code des obligations.

Le Conseil d'administration délègue une grande partie de la gestion au directeur général, qui est appuyé par les autres membres du comité de direction. La délégation de la gestion est définie dans un règlement d'organisation.

3_ LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction.

Sa composition est la suivante :

François Dussart	Directeur général
Lucas Johansson	Directeur Beau-Rivage Palace
Yves Chavaillaz	Directeur Angleterre & Résidence
Jean-Luc Glur	Directeur technique (depuis le 01.01.2013)
Alexis Main	Directeur de l'hébergement
Edouard Millet	Directeur de la restauration
Mirella Pellissier	Directrice administration & finances
Didier Schneider	Chef des cuisines
Odile Vogel Reynaud	Directrice ventes & marketing

4_ POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est conçu pour attirer, fidéliser et motiver les cadres et dirigeants, principe indispensable à la réussite à terme des activités du Beau-Rivage Palace. La rémunération se compose d'un salaire de base, situé dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par les sociétés comparables, complété par une participation au résultat brut annuel calculée en fonction des performances du salarié et de l'entreprise. La politique de rémunération de la société ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres des organes dirigeants.

5_ RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Les administrateurs non exécutifs de la société ont été rémunérés en numéraire à hauteur de CHF 279'900 au total pour l'ensemble des administrateurs.

Les frais de déplacement encourus par les administrateurs non exécutifs, ainsi que les autres dépenses liées à la bonne exécution de leurs tâches, ont été également remboursés.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DIRIGEANTS _6

La rémunération totale des organes dirigeants en cours d'exercice (les membres du comité de direction) s'élève à CHF 1'794'000 en 2012.

RÉMUNÉRATION GLOBALE LA PLUS ÉLEVÉE _7

La rémunération globale la plus élevée au Conseil d'administration s'élève à CHF 50'000.

ACTIONNARIAT _8

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres du comité de direction ainsi que leurs proches ne détiennent, au 31 décembre 2012, aucune action nominative privilégiée A de CHF 50 et aucune action nominative ordinaire B de CHF 50.

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres non exécutifs du Conseil d'administration ainsi que leurs proches détiennent, au 31 décembre 2012, un nombre total de 35'249 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50. De ces chiffres, 34'801 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 sont détenues au travers de la société Sandoz FF Holding SA.

CONFLITS D'INTÉRÊTS _9

Aucun administrateur ne tire de bénéfice matériel de contrats conclus entre Beau-Rivage Palace et un tiers.

DROIT DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES _10

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

A
un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;

B
pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE _11

Hormis les contraintes mentionnées dans le chapitre portant sur les restrictions de transfert, les statuts ne prévoient aucune clause limitant les prises de contrôle.

12_ ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision est Ofisa S.A. à Lausanne, en fonction depuis 2006 et placé sous la responsabilité de M.François Saldarini.

La société a versé à Ofisa S.A. un montant de CHF 56'230 pour les services liés à l'audit de ses comptes annuels. La société n'a versé aucun autre montant à Ofisa S.A.

13_ POLITIQUE D'INFORMATION

La société publie ses résultats une fois en cours d'exercice et à l'issue de celui-ci.

Diverses informations sont également publiées sur nos sites www.brp.ch et www.angleterre-residence.ch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANÇOIS CARRARD, SUISSE

Me François Carrard, docteur en droit, exerce la profession d'avocat à Lausanne au sein de l'Etude Carrard & Associés.

Il siège au sein de plusieurs conseils d'administration parmi lesquels la Compagnie Financière Tradition S.A., les sociétés du groupe PCL Holding ainsi que celles du groupe Kabelwerke Brugg Holding.

Me François Carrard a rejoint le conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 1977 et en occupe la présidence depuis 1983.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt est entrepreneur de spectacles. Il est le fondateur de l'Ecole professionnelle de théâtre « Les Teintureries » à Lausanne dont il est actuellement le directeur. Il a été pendant 12 ans membre du Comité de direction du Théâtre de Vidy. Il est président du Conseil d'administration de Riffelalp Resort à Zermatt et vice-président de l'Hôtel Palafitte à Neuchâtel, il est également administrateur de la société de pisciculture de pointe Valperca, dont il est initiateur avec son frère Pierre. M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004 et occupe la fonction de vice-président.

MICHEL M. FAVRE, SUISSE

M. Michel M. Favre a occupé le poste de directeur général au sein de grands groupes hôteliers internationaux, tels que Intercontinental Hotels and Resorts et Mövenpick. Il a été Senior Vice President et General Manager dans différents pays européens pour le groupe American Express et CEO du groupe de presse Tamedia SA à Zurich. Actuellement, propriétaire de la société Michel M. Favre Management Consulting, il est également membre de différents Comités Exécutifs et Conseils d'Administration, notamment : la société IT SITC, des hôtels Ambassador et Opéra à Zurich et Palafitte à Neuchâtel ainsi que PCL Holding et SFFAG SA Holding.

M. Michel M. Favre a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2000.

MICHEL NOVATIN, FRANÇAIS

M. Michel Novatin est au bénéfice d'une formation en business complétée par l'Advanced Management Programme de l'INSEAD.

Il a mené l'essentiel de sa carrière dans des fonctions de direction générale dans l'hôtellerie haut de gamme au sein de chaînes internationales telles que Trust House Forte, Sonesta, Méridien et l'Intercontinental. Il a également présidé les activités hôtelières du Groupe Danone et assuré la direction de la Société des Bains de Mer à Monaco.

Il a exercé les fonctions de Directeur général, COO, membre du directoire de Kempinski Hotels SA et de Président Directeur Général de Shaza Hotels. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est Conseiller en investissements hôteliers et advisor to the Board Triangle Group Londres.

M. Michel Novatin a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

ONNO POORTIER, **HOLLANDAIS**

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD.

Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années ainsi que dans le Groupe IndeCorp société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago dont il était également membre du Conseil d'Administration pendant plus que 15 ans. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Représentant et conseiller des propriétaires pour l'ouverture de l'hôtel The Alpina Gstaad.

M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

CHRISTIAN SEILER, **SUISSE**

Me Christian Seiler est titulaire du brevet d'avocat genevois.

Il est Président du Conseil d'administration de la société Seiler Hotels Zermatt AG et membre du Conseil d'administration de Hôtel Beau Rivage SA, Genève.

Me Christian Seiler a occupé la fonction d'administrateur-délégué du Beau-Rivage Palace SA de 1995 à 2005.

OLIVIER VERREY, **SUISSE**

Me Olivier Verrey est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne ; il exerce la profession de notaire à Pully.

Il est notamment secrétaire général de la Fondation de Famille Sandoz, membre de son Comité de direction comme du conseil d'administration de diverses sociétés du groupe. Il préside en outre la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, et le Concours international de piano Clara Haskil, à Vevey.

Me Olivier Verrey est membre du Conseil du Beau-Rivage Palace SA depuis 1995.



COMITÉ DE DIRECTION

FRANÇOIS DUSSART, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1990, M. François Dussart a repris la direction générale du Beau-Rivage Palace le 1^{er} septembre 2003.

LUCAS JOHANSSON, SUÉDOIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière Les Roches en Suisse, M. Lucas Johansson a rejoint le Beau-Rivage Palace comme Directeur adjoint au mois de juin 2004 et promu au poste de Directeur du Beau-Rivage Palace depuis le 1^{er} mai 2009.

YVES CHAVAILLAZ, SUISSE

Titulaire du diplôme supérieur en Hôtellerie et Restauration de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. Yves Chavaillaz a pris la direction de l'hôtel Angleterre & Résidence en 2000.

JEAN-LUC GLUR, SUISSE

M. Jean-Luc Glur est au bénéfice de plusieurs formations techniques et a été actif dans le domaine de la sécurité en tant qu'instructeur fédéral des sapeurs-pompiers. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2008 et a été nommé Directeur Technique le 1^{er} janvier 2013.

ALEXIS MAIN, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris, M. Alexis Main a travaillé à l'Hôtel de Crillon à Paris de 2003 à 2009 ; il a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2010 en tant que directeur d'hébergement.

EDOUARD MILLET, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris et Lausanne, M. Edouard Millet a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2000. Il reprend la direction de la restauration dès novembre 2006.

MIRELLA PELLISSIER, SUISSE

Mme Mirella Pellissier est titulaire du diplôme d'expert en finance et controlling. Elle a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1995 et y occupe la fonction de directrice administration & finances depuis 1996.

DIDIER SCHNEITER, SUISSE

Après plusieurs années passées en France, au Canada et Etats-Unis, M. Didier Schneiter a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1987 et occupe la fonction de Chef des cuisines depuis 1997.

ODILE VOGEL REYNAUD, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, Mme Odile Vogel Reynaud a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1999 et pris la direction du département Ventes & Marketing en janvier 2004.

L'ANNÉE TOURISTIQUE

SUISSE

Le recul des nuitées entamé en 2011 s'est malheureusement poursuivi sur l'exercice 2012. Avec 34.8 millions de nuitées, l'hôtellerie suisse a accusé une baisse de 2%. Une nouvelle fois, 90% de cette baisse est imputable à la diminution de la demande étrangère. Les visiteurs en provenance des pays européens (sans la Suisse) ont affiché à eux seuls un retrait de 7.7% ou 1.1 million de nuitées.

VAUD

Par rapport aux résultats du pays, le recul des nuitées s'est amplifié sur le canton de Vaud pour atteindre -4.3% et ce, malgré la hausse de 1.2% de la demande interne. Hormis la surprenante progression du marché italien, la plupart des pays européens ont chuté de plus de 10%. A nouveau cette année, la Chine et les marchés du Golfe ont enregistré des progressions très marquées.

LAUSANNE

Lausanne et son agglomération ont totalisé 945'000 nuitées, soit un léger retrait de 0.4%. Ce bon résultat a été porté par la hausse de 5.9% du marché suisse. Il faut noter la chute importante des nuitées en provenance des Etats-Unis (-12.4%) et la bonne tenue du Moyen Orient grâce à des dates de Ramadan plus favorables que l'année passée.

Pour la deuxième année consécutive, le taux d'occupation des hôtels 4 et 5* est en baisse. Il s'est porté à 61.6% contre 63% en 2011.

BEAU-RIVAGE PALACE ET HÔTEL D'ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Le Beau-Rivage Palace et l'Hôtel Angleterre & Résidence ont réalisé 78'802 nuitées, en diminution de 1.6% par rapport à 2011, selon la répartition suivante :

	Nuitées	Occupation
Beau-Rivage Palace	54'369	57,05%
Hôtel Angleterre & Résidence	24'433	66,84%



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES HÔTES

Pays	2012		Lausanne	
	Total*			
Suisse	14'480	18.38	365'339	36.23
U.S.A./Canada	8'082	10.26	56'870	5.64
France	10'609	13.46	131'382	13.03
GB/Irlande	4'660	5.91	45'099	4.47
Allemagne	2'424	3.08	57'550	5.71
Belgique	1'806	2.29	18'090	1.79
Italie	1'446	1.83	48'594	4.82
Japon	1'748	2.22	11'864	1.18
Pays-Bas	2'186	2.77	16'120	1.60
Espagne	1'548	1.96	23'142	2.29
Grèce	365	0.46	7'467	0.74
Etats du Golfe	6'359	8.07	5'760	0.57
Chine	2'121	2.69	21'382	2.12
Inde	364	0.46	6'415	0.64
Autres pays	20'604	26.15	193'423	19.18
TOTAL	78'802	100.00	1'008'497	100.00

Pays	2011		Lausanne	
	Total*			
Suisse	16'309	20.37	347'476	34.32
U.S.A./Canada	9'482	11.84	65'029	6.42
France	10'241	12.79	131'903	13.03
GB/Irlande	5'721	7.15	51'994	5.13
Allemagne	2'891	3.61	60'289	5.95
Belgique	1'739	2.17	17'966	1.77
Italie	1'361	1.70	45'195	4.46
Japon	1'280	1.60	12'582	1.24
Pays-Bas	1'517	1.89	16'328	1.61
Espagne	1'402	1.75	26'520	2.62
Grèce	287	0.36	8'719	0.86
Etats du Golfe	6'253	7.81	6'767	0.67
Chine	1'678	2.10	18'884	1.86
Inde	662	0.83	7'794	0.77
Autres pays	19'241	24.03	195'157	19.27
TOTAL	80'064	100.00	1'012'603	100.00

* Beau-Rivage Palace et Angleterre & Résidence

Pays	2010		Lausanne	
	Total*			
Suisse	17'693	21.56	337'294	33.19
U.S.A./Canada	8'897	10.84	65'024	6.40
France	11'033	13.45	141'228	13.90
GB/Irlande	6'348	7.74	56'290	5.54
Allemagne	3'506	4.27	66'742	6.57
Belgique	1'872	2.28	17'793	1.75
Italie	1'806	2.20	47'372	4.66
Japon	1'161	1.41	12'286	1.21
Pays-Bas	1'678	2.05	17'632	1.74
Espagne	1'425	1.74	26'683	2.63
Grèce	542	0.66	10'664	1.05
Etats du Golfe	3'931	4.79	18'752	1.85
Chine	1'400	1.71	14'489	1.43
Inde	776	0.95	6'866	0.68
Autres pays	19'984	24.36	177'122	17.43
TOTAL	82'052	100.00	1'016'237	100.00

BEAU-RIVAGE PALACE ET ANGLETERRE & RÉSIDENCE

BEAU-RIVAGE PALACE

Pour la deuxième année consécutive, le Beau-Rivage Palace est confronté à une exploitation en dents de scie, alternant forte activité et périodes beaucoup plus calmes. Ainsi, le premier et le dernier trimestre se sont avérés particulièrement faibles alors que le semestre allant d'avril à septembre a été très soutenu.

La crise de la dette de la zone Euro et l'environnement économique instable continuent de peser lourdement sur la clientèle d'affaires et sur le segment des groupes et conférences qui nous ont fait défaut notamment en période hivernale. Malgré l'intervention de la BNS pour fixer le cours Euro/CHF, la Suisse reste fort onéreuse par rapport à d'autres destinations qui pratiquent des politiques tarifaires extrêmement agressives. Qui plus est, l'utilisation de l'hôtellerie 5 étoiles avec l'image « luxe » qu'elle véhicule devient, en période de crise, problématique pour un grand nombre de sociétés. Dans ce contexte le Beau-Rivage Palace a réalisé un taux d'occupation de 57%, soit 5 points de moins que l'année passée.

A l'inverse du segment affaires, la clientèle individuelle de loisirs, qui représente un peu plus de 50% des nuitées, s'est très bien maintenue, nous permettant d'atteindre un prix moyen de CHF 552 (CHF 551 en 2011).

Tous marchés confondus, les chambres vendues au Beau-Rivage Palace ont diminué de près de 8%. La Suisse reste notre marché le plus important avec 18% de part de marché; mais la perte de nos derniers résidents s'est traduite par une diminution sensible du nombre de nuitées. L'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont chacun chuté d'un peu plus de 20%. Dans la zone Euro, le marché français a plutôt bien résisté avec une baisse de seulement 4%. Le Benelux a enregistré une hausse de 17% en raison du séjour de la sélection néerlandaise de football courant juin.

Comme points positifs, nous notons, d'une part, le bon maintien des nuitées en provenance du Moyen-Orient et ce malgré la période de Ramadan en pleine saison estivale et, d'autre part, les excellents résultats réalisés sur le marché russe (+ 47%), notamment liés au séjour d'une famille tout l'été. Enfin, nous avons observé, pour la cinquième année consécutive, une nette augmentation des nuitées chinoises. Ce marché représente désormais 5% de notre clientèle ce qui nous encourage à poursuivre les efforts entrepris ces dernières années pour renforcer notre commercialisation en Chine.

Sur l'année, le chiffre d'affaires du Beau-Rivage Palace s'est porté à CHF 49'161'000 (-2.6%). Cette baisse est imputable dans son intégralité aux recettes de l'hébergement qui ont diminué de 7.5% alors que celles de la restauration ont progressé de 2.2% à CHF 21'470'000. Le Spa Cinq Mondes a, quant à lui, enregistré un léger tassement de son chiffre d'affaires pour atteindre CHF 3'215'000. Malgré une gestion très rigoureuse de l'ensemble des charges opérationnelles, la proportion croissante de la restauration (47% face à 45% en 2011) a eu un impact négatif sur le GOI. Ce dernier s'est porté à CHF 20'988'000 et représente 42.7% du chiffre d'affaires contre 44.3% l'an dernier.

HÔTEL ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Le contexte économique des plus tendu et l'environnement concurrentiel exacerbé par l'ouverture de 70 chambres additionnelles au sein de l'hôtel Mövenpick ont rendu l'exercice 2012 particulièrement compliqué pour l'hôtel Angleterre & Résidence. Pour la première fois depuis 5 ans, le taux d'occupation de l'hôtel tombe sous la barre des 70% à 66.8%. Presque l'intégralité de la baisse des nuitées provient d'une diminution du volume généré par l'IMD. Afin de palier à cette situation nous avons privilégié les actions commerciales auprès des segments individuels loisirs et affaires avec toutefois un impact sur le prix moyen qui s'est porté à CHF 276 contre CHF 294. Les recettes de l'hébergement se sont montées à CHF 5'059'000, en retrait de 10%.

Paradoxalement et comme pour le Beau-Rivage Palace, la restauration a mieux résisté pour atteindre CHF 4'826'000, en ligne avec l'année précédente. Ainsi le chiffre d'affaires de l'hôtel Angleterre & Résidence totalise CHF 10'177'000 et enregistre une baisse de 7% face à 2011.

La part croissante de la restauration (47.4% contre 44.0%) a eu un impact sur la rentabilité de l'hôtel. Malgré un contrôle des dépenses au plus juste, le résultat brut d'exploitation (GOI) s'est porté à CHF 5'043'000 ou 49.6% contre 52.9% lors de l'exercice précédent.

GLOBAL

L'exploitation de nos hôtels s'est soldée, au terme d'une année difficile, par un chiffre d'affaires de CHF 59'338'000, en recul de 3.3%. D'une manière générale, la crise économique aura fortement pesé sur les segments affaires (groupes et individuels) de nos hôtels avec un double impact sur la fréquentation et sur le prix de vente. Dans un tel environnement, les bons résultats de la restauration (+ 1.8%) sont un motif de satisfaction. Ces derniers prouvent l'ancrage de nos hôtels auprès de la clientèle lausannoise. Les recettes de la restauration représentent 44.2% du chiffre d'affaires global contre 42% l'année passée; il découle de cette situation une diminution de la rentabilité opérationnelle. Ainsi le GOI s'est porté à CHF 25'551'000 ou 43%, contre 45% en 2011.

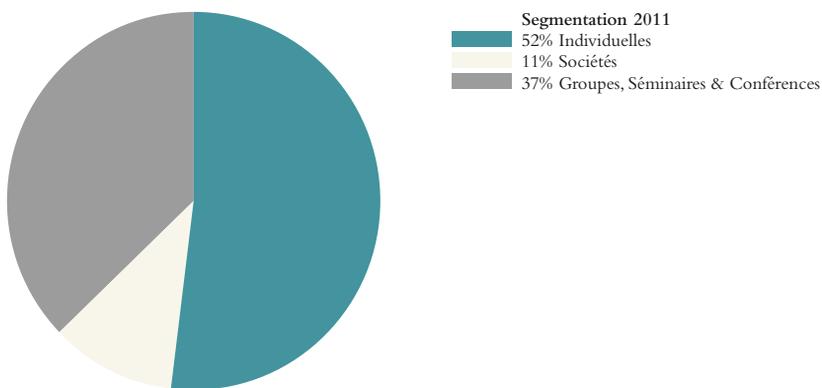
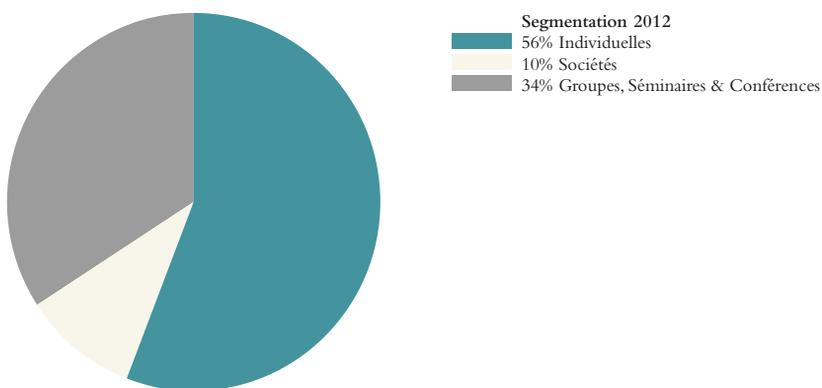
Face à la baisse des recettes, les effectifs ont été ajustés en fonction du volume d'affaires. Nous avons employé 385 collaborateurs à plein temps contre 398 l'an dernier. Par ailleurs, l'année 2012 a vu l'entrée en vigueur du paiement du 13ème salaire depuis le premier jour d'emploi. Cette mesure a représenté pour la société une charge additionnelle de CHF 380'000. La masse salariale s'est élevée à CHF 26'960'000, en retrait de CHF 80'000 et représente 45.4% du chiffre d'affaires (44% en 2011).

Les charges «overhead» ont été réduites de CHF 527'000 en comparaison avec l'exercice précédent. La plus grande partie de cette baisse provient des frais de marketing, dont les commissions, notamment pour le marché du Moyen-Orient, ont considérablement diminué. Les autres charges: administration, entretien et énergie sont restées dans la ligne de 2011. Dès lors, le résultat brut (GOP) a atteint CHF 10'514'000 (17.7%), en retrait de 1,5 million.



Au cours de l'exercice et en raison des travaux de rénovation des chambres, nos emprunts ont augmenté de 1,5 million pour se porter à 67.5 millions. Toutefois, grâce à des taux d'intérêt extrêmement bas, la charge financière a diminué de CHF 168'000 à CHF 1'617'000.

Des frais d'études liés aux projets du « Chalet » et du fumoir, ainsi que le solde des installations du Palace datant de 1993 sont venus s'ajouter aux amortissements courants. Ainsi, l'exercice 2012 a clôturé sur un bénéfice de CHF 1'329'000 ou 2.2% du chiffre d'affaires.



BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

ACTIFS

	Notes	2012 CHF	%	2011 CHF	%
Terrains & immeubles		99'331'000		100'807'000	
Transformations en cours		3'390'000		411'000	
Installations techniques & machines		18'548'000		18'109'000	
Autres immobilisations corporelles		5'402'000		4'933'000	
Actifs immobilisés	4.1	126'671'000	93.9	124'260'000	93.9
Stocks	4.2	3'996'784		4'154'955	
Créances résultant de ventes et prestations	4.3	1'960'367		1'801'833	
Débiteurs divers	4.4	19'453		18'573	
Comptes de régularisation actifs		1'153'383		330'480	
Réalisables		7'129'987		6'305'841	
Caisses et CCP		123'100		113'305	
Banques		996'154		1'606'016	
Liquidités		1'119'254		1'719'321	
Actifs circulants		8'249'241	6.1	8'025'162	6.1
TOTAL DES ACTIFS		134'920'241	100.0	132'285'162	100.0

BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PASSIFS

	Notes	2012 CHF	%	2011 CHF	%
Capital-actions		24'100'000		24'100'000	
Réserve générale		16'931'375		16'931'375	
Réserve spéciale		10'000'000		10'000'000	
Résultat au bilan					
> Report à nouveau		7'881'241		11'276'656	
> Répartition du bénéfice		-648'000		-5'648'000	
> Résultat de l'exercice		1'329'447		2'252'585	
Capitaux propres	7	59'594'063	44.2	58'912'616	44.5
Dettes à long terme	4.5	42'500'000		49'000'000	
Dettes à long terme actionnaires	4.6	11'000'000		11'000'000	
Dettes à long terme		53'500'000		60'000'000	
Dettes à long terme, part à court terme	4.5	14'000'000		6'000'000	
Dettes résultant d'achats et de prestations	4.7	4'383'263		2'973'989	
Dépôts clients		1'767'099		1'786'725	
Comptes de régularisation passifs		1'649'336		2'585'352	
Banques		26'480		26'480	
Dettes à court terme		21'826'178		13'372'546	
Capitaux étrangers		75'326'178	55.8	73'372'546	55.5
TOTAL DES PASSIFS		134'920'241	100.0	132'285'162	100.0

COMPTES DE PROFITS & PERTES BEAU-RIVAGE PALACE SA

	Notes	2012 CHF	%	2011 CHF	%
Chiffre d'affaires	5.1	59'337'919	100.0	61'417'789	100.0
Charges de marchandises		-8'075'332	-13.6	-8'015'670	-13.1
Charges directes de personnel	5.2	-21'172'210	-35.7	-21'194'293	-34.5
Charges directes d'exploitation	5.2	-4'539'011	-7.6	-4'549'518	-7.4
Résultat brut d'exploitation		25'551'366	43.1	27'658'308	45.0
Charges de personnel	5.2	-5'788'022	-9.8	-5'844'940	-9.5
Charges d'administration		-1'841'747	-3.1	-1'828'340	-3.0
Charges de marketing		-2'657'643	-4.5	-3'123'033	-5.1
Charges d'entretien & renouvellement		-2'900'282	-4.9	-2'941'834	-4.8
Charges d'énergie et de voirie		-1'985'383	-3.3	-1'949'332	-3.2
Autres charges et produits	5.3	135'220	0.2	65'434	0.1
Résultat brut		10'513'509	17.7	12'036'263	19.6
Charges d'immeubles et assurances		-365'628	-0.6	-396'320	-0.6
Impôts fonciers & taxes		-212'768	-0.4	-177'828	-0.3
Loyers et leasings		-636'886	-1.1	-641'040	-1.0
Résultat avant impôts, intérêts et amortissements		9'298'227	15.7	10'821'075	17.6
Résultat financier	5.4	-1'616'953	-2.7	-1'784'908	-2.9
Résultat avant impôts et amortissements		7'681'274	12.9	9'036'167	14.7
Amortissements		-5'952'821	-10.0	-6'100'793	-9.9
Résultat avant impôts		1'728'453	2.9	2'935'374	4.8
Impôts	5.5	-399'006	-0.7	-682'789	-1.1
Résultat net		1'329'447	2.2	2'252'585	3.7

TABLEAUX DE FINANCEMENT
 BEAU-RIVAGE PALACE SA
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	2012	2011
Résultat avant intérêts	2'946.4	4'037.5
Résultat financier	-1'617.0	-1'784.9
Amortissements	5'952.8	6'100.8
Allocations et dissolutions provisions	22.0	11.7
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	7'304.3	8'365.1
Variation des stocks	158.2	318.8
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-180.5	908.0
Variation des autres créances et comptes de régularisation actifs	-823.8	130.1
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	1'409.3	-1'125.9
Variation des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	-955.6	-103.6
	-392.4	127.4
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	6'911.9	8'492.5
Investissements en immobilisations corporelles	-8'363.8	-3'600.2
Cession d'immobilisations corporelles	0.0	45.4
Trésorerie résultant des opérations d'investissements	-8'363.8	-3'554.8
Augm. des dettes financières à long terme	7'500.0	6'000.0
Remboursements de dettes fin. à long terme	-6'000.0	-5'000.0
Var. des dettes fin. à court terme actionnaire	0.0	-538.3
Var. des dettes fin. à court terme	0.0	-3'900.0
Dividende versé	-648.0	-648.0
Trésorerie résultant des opérations de financement	852.0	-4'086.3
Variation des liquidités	-600.1	851.4
Liquidités au début de l'exercice	1'719.3	867.9
Liquidités à la fin de l'exercice	1'119.3	1'719.3
Variation des liquidités	-600.1	851.4

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES BEAU-RIVAGE PALACE SA (EN MILLIERS DE FRANCS)

	Capital actions	Réserve générale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2011	24'100	16'931	16'277	57'308
Répartition du bénéfice 2010				
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-648	-648
Résultat exercice 2011			2'253	2'253
Etat au 01.01.2012	24'100	16'931	17'882	58'913
Répartition du bénéfice 2011				
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-648	-648
Résultat exercice 2012			1'329	1'329
Etat au 31.12.2012	24'100	16'931	18'563	59'594

Participation supérieure à 5%:

- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 32,2%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 21,3%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%
- Droit de vote: Sandoz FF Holding SA, 84,8%

Réserve non distribuée:

- Réserve générale

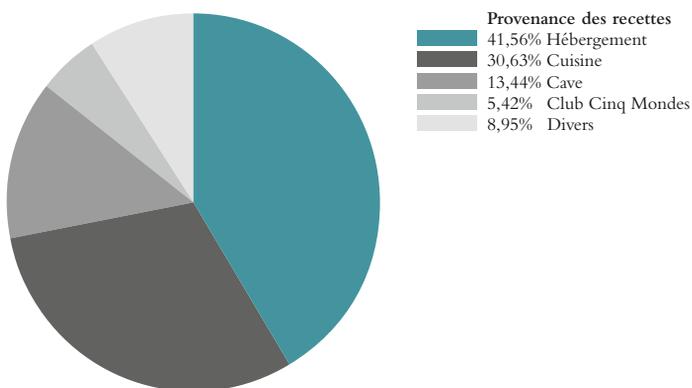
CHIFFRES-CLÉS

	Beau-Rivage Palace		Angleterre & Résidence		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Chambres (moyenne)	168	168	75	75	243	243
Lits (moyenne)	320	320	150	150	470	470
Ouverture			Toute l'année			
Nuitées	54'369	55'895	24'433	24'169	78'802	80'064
Collaborateurs (moyenne)	328	340	57	58	385	398
Chiffre d'affaires total (KCHF)	49'161	50'458	10'177	10'960	59'338	61'418
> Hébergement	19'538	21'138	5'124	5'875	24'662	27'014
> Restauration	21'470	20'989	4'679	4'689	26'149	25'679
> Divers	8'153	8'329	374	396	8'527	8'725
Résultat brut direct (KCHF)	20'988	22'352	5'043	5'799	26'032	28'151
Charges d'exploitation générales (KCHF)					481	493
Résultat brut d'exploitation (KCHF)					25'551	27'658
Résultat brut d'exploitation (%)					43.06%	45.03%
Résultat brut (KCHF)					10'514	12'036
Résultat brut (%)					17.72%	19.60%

RÉPARTITION DES RECETTES & DÉPENSES D'EXPLOITATION

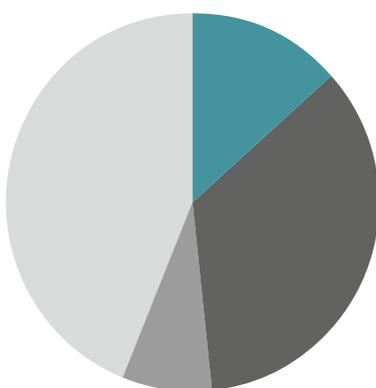
BEAU-RIVAGE PALACE

	2012 KCHF	2011 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	19'538	21'138	-7.57
Cuisine	14'785	14'520	1.82
Cave	6'685	6'469	3.34
Télécomm. & Pay TV	116	127	-8.72
Blanchisserie	251	276	-8.81
Locations	2'715	2'624	3.48
Club 5 Mondes	3'215	3'259	-1.34
Limousines	553	576	-4.01
Divers	1'304	1'470	-11.30
Total recettes	49'161	50'458	-2.57
DÉPENSES			
Charges marchandises	6'796	6'713	1.23
Charges directes de personnel	17'268	17'269	0.00
Charges directes d'exploitation	4'109	4'124	-0.37
Total dépenses directes	28'173	28'106	0.24
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	20'988	22'352	-6.10



ANGLETERRE & RÉSIDENCE

	2012 KCHF	2011 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	5'124	5'875	-12.79
Cuisine	3'390	3'373	0.50
Cave	1'289	1'316	-2.05
Télécomm. & Pay TV	19	23	-18.25
Blanchisserie	40	51	-21.26
Locations	255	261	-2.43
Club 5 Mondes	-1	-1	
Limousines	0	0	
Divers	61	62	-0.30
Total recettes	10'177	10'960	-7.15
DÉPENSES			
Charges marchandises	1'279	1'302	-1.76
Charges directes de personnel	3'447	3'460	-0.40
Charges directes d'exploitation	407	398	2.42
Total dépenses directes	5'133	5'161	-0.53
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	5'043	5'799	-13.04



Structure des dépenses

13,61%	Charges de marchandises
34,91%	Charges directes de personnel
7,61%	Charges directes d'exploitation
43,87%	Résultat brut direct d'exploitation

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS _1

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle «true and fair view» du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de profits et pertes.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société utilise des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES _2

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS _3

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

4_ BILAN

4.1_ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte pour les immeubles d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droits de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Installations techniques & machines	3 à 10
Mobilier & agencement & véhicules	5 à 10
Matériel informatique	3

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s'élève à KCHF 54'114 au 31 décembre 2012.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Valeurs assurées (en KCHF)	31.12.2012	31.12.2011
Indice	120	117
Valeur incendie des immeubles	305'105	297'478
Valeur incendie des autres immobilisations corporelles	42'849	42'959

Evolution (en KCHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Transfo. en cours	Installations techn. et mach.	Autres immob. corporelles	Total
Valeurs brutes au 01.01.2011	129'062	146	24'172	32'009	185'389
Investissements	0	265	1'857	1'478	3'600
Cessions/sorties			-844	-3'011	-3'855
Au 31.12.2011	129'062	411	25'185	30'476	185'134
Investissements	0	2'979	3'142	2'243	8'364
Cessions/sorties			-2'502	-177	-2'680
Au 31.12.2012	129'062	3'390	25'824	32'542	190'819
Amortiss. cumulés au 01.01.2011	26'779	0	5'746	26'058	58'583
Amortiss. courants	1'476	0	2'174	2'451	6'101
Cessions/sorties			-844	-2'966	-3'810
Au 31.12.2011	28'255	0	7'076	25'543	60'874
Amortiss. courants	1'476		2'703	1'774	5'953
Cessions/sorties			-2'502	-177	-2'680
Au 31.12.2012	29'731	0	7'276	27'140	64'148
VALEURS NETTES AU 31.12.2011	100'807	411	18'109	4'933	124'260
VALEURS NETTES AU 31.12.2012	99'331	3'390	18'548	5'402	126'671

Des avances pour KCHF 691, se référant à des confirmations de commandes sur immobilisations, se trouvent sous le poste « Comptes de régularisation actifs ».

4.2_ STOCKS (EN KCHF)

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, sans toutefois excéder la valeur de réalisation.

Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l'activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d'acquisition.

	2012	2011
Stocks marchandises	3'401	3'453
Autres stocks d'exploitation	696	802
Total	4'097	4'255
Provisions sur stocks	./.. 100	./.. 100
TOTAL NET	3'997	4'155

La comparaison des rotations de stocks pour 2012 et 2011 est la suivante :

	2012	2011
Stocks cave	0,60 fois / 612 jours	0,56 fois / 651 jours
Stocks cuisine	33,16 fois / 11 jours	30,88 fois / 12 jours

4.3_ CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Valeur brute des créances	2012	2011
Clients « account »	514	384
Clients ordinaires	1'182	1'253
Cartes de crédit	399	300
Total	2'095	1'937
Provision pour créances douteuses	./.. 135	./.. 135
SOLDE NET	1'960	1'802

Les créances d'une certaine importance sont évaluées individuellement. Les autres créances sont évaluées par rapport au risque réel, fonction de leur date d'échéance.

DÉBITEURS DIVERS (EN KCHF)

_4.4

Le solde se compose comme suit:

	2012	2011
Débiteurs divers	19	19

DETTES À LONG TERME (EN KCHF)

_4.5

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2012	Valeurs au 31.12.2012	Valeurs au 31.12.2011
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1 ^{er} rang	28.09.2012	-	0	4'000
	29.03.2013	2.000%	6'000	6'000
	31.03.2016	2.250%	2'000	2'000
	03.01.2018	3.655%	10'000	10'000
			18'000	22'000
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	10.04.2012	-	0	2'000
	31.01.2013	2.270%	4'000	4'000
	31.12.2013	3.500%	4'000	4'000
	28.04.2014	3.580%	3'000	3'000
	29.07.2014	2.600%	10'000	10'000
	31.12.2015	2.800%	10'000	10'000
	08.04.2016	1.180%	2'500	0
	28.11.2017	1.110%	2'500	0
27.12.2018	1.160%	2'500	0	
			38'500	33'000
Total			56'500	55'000
dont part à court terme			14'000	6'000
TOTAL DETTES À LONG TERME			42'500	49'000

DETTE ACTIONNAIRE (EN KCHF)

_4.6

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2012	Valeurs au 31.12.2012	Valeurs au 31.12.2011
Sandoz FF Holding SA				
> prêt	31.12.2013	1.000%	11'000	11'000
TOTAL DETTE VIS-À-VIS DE L'ACTIONNAIRE			11'000	11'000

4.7_ DETTES RÉSULTANT D'ACHATS
ET DE PRESTATIONS DE SERVICES (EN KCHF)

Le solde se compose comme suit :

	2012	2011
Créanciers-fournisseurs	3'623	2'347
Adm. Féd. des Contributions (TVA)	236	380
Cotisations sociales et montants dus au personnel, à payer (1)	518	237
Autres	6	10
TOTAL	4'383	2'974
(1) dont cotisations envers des Institutions de Prévoyance	18	0

4.8_ RESTRICTION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ POUR
GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ (EN KCHF)

	2012	2011
Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société		
Valeur au bilan	74'665	75'505
Constitution de gages	45'000	45'000
Utilisation de gages	18'000	22'000

4.9_ ENGAGEMENTS PROVENANT DE CONTRATS DE LEASING
(NON PORTÉS AU BILAN, EN KCHF)

	2012	2011
	Néant	Néant

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN KCHF)

_4.10

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert	Part économique de l'entité	
		31.12.2012	31.12.2011
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert de couverture	0	0	0
Total	0	0	0

	Variation	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
			2012	2011
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert de couverture	0	911	911	941
Total	0	911	911	941

Le taux de couverture de l'institution de prévoyance Gastrosocial s'élève à 107% au 31.12.2012 (101.2% au 31.12.2011).

Le contrat cadres Swisslife est un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risques.

PROVISIONS À LONG TERME (EN KCHF)

_4.11

	2012	2011
	Néant	Néant

TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

_4.12

Les transactions avec parties liées sont:

- > Garanties pour emprunts émises par Emasan SA (cf point 4.5. dettes)
- > Dette envers SFFH SA KCHF 11'000 (cf point 4.6. dette actionnaire)

Les biens et prestations sont facturés sur une base purement commerciale

5_ COMPTES DE PROFITS ET PERTES

5.1_ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN KCHF)

	2012	2011
Hébergement	24'662	27'013
Restaurants	26'149	25'679
Divers produits d'exploitation	8'173	8'421
Arrhes acquises à la société	354	305
Total	59'338	61'418

5.2_ CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN KCHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à KCHF 26'989 en 2012. Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes :

	2012	2011
Charges du personnel d'exploitation	21'172	21'194
Charges du personnel autres départements	5'788	5'845
Charges directes d'exploitation	29	105
Total	26'989	27'144

L'effectif moyen s'élève à 385 collaborateurs (2011 : 389).

5.3_ AUTRES CHARGES & PRODUITS (EN KCHF)

	2012	2011
Produits	./. 172	./. 136
Charges	37	71
Total	./. 135	./. 65

Les autres charges et produits concernent des résultats sur cessions d'immobilisations, des ajustements de provisions, des pertes sur débiteurs ainsi que des variations de change. La société enregistre l'essentiel de ses opérations en francs suisses. Les éventuelles transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les postes de liquidités en monnaies étrangères sont valorisés au cours de clôture.

RÉSULTAT FINANCIER (EN KCHF)

_5.4

	2012	2011
Produits financiers	./.. 25	./.. 4
Charges financières	1'642	1'789
Total	1'617	1'785

Afin de gérer les risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts, la société a acheté en 2005 des garanties (options) de taux d'intérêts pour ses futurs emprunts, valables à partir du 1^{er} janvier 2006. Une dépréciation avait été constatée en 2011 et avait généré l'amortissement du solde. Il n'a été constaté aucune modification nécessitant une réévaluation en 2012.

Le montant notionnel du contrat de garantie de taux d'intérêts se détaille comme suit :

	KCHF
> échéant au 30 décembre 2013	3'000

La juste valeur des instruments dérivés désignés comme étant garanties de taux d'intérêts à la date du bilan sont (en KCHF) :

	31.12.2012	31.12.2011
Contrat avec juste valeur positive		
Option de taux d'intérêts	0	0

IMPÔTS

_5.5

Le poste Impôts concerne uniquement l'impôt sur le bénéfice. Au 31.12.2012, la société ne bénéficie pas de reports d'imposition et de pertes fiscales reportables dans le temps.

TABLEAU DE FINANCEMENT

_6

Le tableau de financement présente la variation des liquidités, qui se compose des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois.

FONDS PROPRES

7_

STRUCTURE DU CAPITAL

7.1_

CAPITAL-ACTIONS

7.1.1_

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 24'100'000. Il se compose de :

- > 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
- > 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune

dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :

- > 34'801 actions nominatives privilégiées A,
- > 374'000 actions nominatives ordinaires B,

représentant au total 84,81% du capital et des droits de vote de la société.

7.1.2_ CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL

Néant

7.1.3_ MODIFICATIONS DU CAPITAL

Au cours des trois dernières années, le capital n'a pas été modifié, à savoir :

Etat au 31 décembre 2012	CHF
> 108'000 actions nominatives privilégiées A, nominal CHF 50	5'400'000
> 374'000 actions nominatives ordinaires B, nominal CHF 50	18'700'000
Total	24'100'000

7.2_ RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit pour elle son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;

b) si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

_8 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes dans sa séance du 26 mars 2013.

_9 INDICATIONS SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DU RISQUE

A l'automne 2012, le Comité de Direction de l'entreprise a procédé à une nouvelle identification et une réévaluation des risques. Un rapport a été présenté lors de la séance du Conseil d'administration du 18 décembre 2012. La mise en place des mesures nécessaires à la réduction de ces risques a été confiée à la Direction.



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 18 juin 2013, de bien vouloir:

> approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

> approuver la proposition d'emploi du bénéfice disponible suivante:

	CHF
Report de l'exercice précédent	7'233'241
Bénéfice net de l'exercice	1'329'447
Montant à disposition de l'Assemblée générale	8'562'688
Dividende de CHF 4.- par action nominative privilégiée A de CHF 50.- valeur nominale	432'000
Report à nouveau	8'130'688

> donner décharge aux membres du Conseil d'administration

> procéder aux réélections suivantes:

- M. François Carrard, à Cully, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
- M. François Landolt, à Pully, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur proposé par l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B
- M. Michel Novatin, à Genève, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
- M. Onno Poortier, à Château-d'Oex, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur

> reconduire le mandat de la société Ofisa, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 21 mai 2013

Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE BEAU-RIVAGE PALACE S.A. LAUSANNE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de l'évolution des fonds propres et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

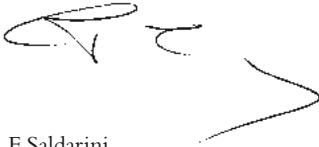
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

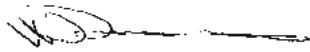
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 27 mars 2013

L'organe de révision Ofisa S.A.



F. Saldarini
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



W. Diserens
Expert-réviseur agréé

COMMENTAIRES & PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2012, comme la précédente, a été marquée par une grande fluctuation dans l'intensité de l'exploitation. Année après année et dans un environnement économique incertain, nous observons que la saisonnalité de nos activités gagne du terrain et que les écarts entre les deux saisons se creusent. Au Beau-Rivage Palace, la période qui court d'avril à septembre a assez bien résisté à cette situation grâce à une clientèle individuelle très fidèle, des conférences haut de gamme et à une bonne fréquentation des hôtes du Moyen-Orient pour des séjours pré- ou post- Ramadan. Par contre, la crise économique rend les périodes hivernales traditionnellement porteuses de séminaires d'entreprise et de clientèle société beaucoup plus préoccupantes; la diminution du volume d'affaires y est notable et la pression sur les prix de vente très forte. Par ailleurs, en raison des travaux de rénovation des chambres de l'aile Palace, l'inventaire disponible à la vente a été réduit de 44 clés depuis le 1^{er} octobre 2012.

Concernant l'hôtel Angleterre & Résidence, l'ouverture de 70 nouvelles chambres dans notre cercle de concurrents, conjuguée à une baisse sensible du volume d'affaires généré par l'IMD, auront mis un coup d'arrêt à la croissance que nous enregistrons depuis l'ouverture de l'hôtel en 2002. Cet exercice est un tournant qui nous amène à repenser l'approche commerciale de cet établissement.

Au terme d'une année difficile sous bien des aspects, les recettes de la société ont reculé de 3.4% à CHF 59'338'000 et le bénéfice s'est porté à CHF 1'329'000 ou 2.2% du chiffre d'affaires.

Pour l'ensemble des deux hôtels, les départements de l'hébergement ont chuté de 8.1% alors que dans le même temps le secteur de la restauration a progressé de 1.8%. Les excellents chiffres réalisés par le service Banquets avec notamment une belle saison estivale pour le Montreux, la bonne fréquentation dans l'ensemble des points de vente et le succès du brunch dominical quasiment complet chaque semaine, confirment l'ancrage de nos restaurants auprès de la clientèle lausannoise et lémanique.

Depuis le 25 avril dernier, le nouveau BAR, situé sous les arcades du Café Beau-Rivage, a ouvert ses portes après 6 mois de travaux. Toujours dans l'esprit de «Tradition en Mouvement» ce BAR allie une décoration chaude et contemporaine aux Gobelins historiques du Beau-Rivage Palace. Avec pour objectif de mettre en avant l'art de la préparation des cocktails, le BAR complète parfaitement l'offre restauration de nos hôtels et a réussi, en peu de temps, à se créer une clientèle locale régulière.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi la refonte du département des ressources humaines avec notamment la mise en place d'une première enquête de satisfaction des collaborateurs et l'organisation d'ateliers de travail permettant de définir les compétences spécifiques par type d'emploi. La démission, en fin d'année, de la Responsable Ressources Humaines, Mlle Fanny Rudaz, a quelque peu freiné le développement de ce projet. Toutefois, nous sommes très heureux d'annoncer l'arrivée de son remplaçant, M. Victor da Cunha, à partir du 1^{er} mars 2013. Fort d'une expérience de 10 années comme Directeur des Ressources Humaines de l'hôtel Beau-Rivage de Genève, nous sommes convaincus que M. da Cunha nous permettra de mener à bien les projets ambitieux que nous avons pour ce département. Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement Mlle Rudaz pour son engagement envers notre société durant ces 7 dernières années.

Malheureusement les débuts de l'année 2013 se sont avérés particulièrement difficiles pour le Beau-Rivage Palace. Outre la réduction du nombre de chambres exploitables en raison des rénovations, nous avons enregistré un nombre de nuitées conférences et séminaires historiquement bas, ainsi qu'une baisse de la production du segment individuels. Si les travaux actuels perturbent indéniablement la vente, l'environnement économique et la pression tarifaire qu'il engendre est une problématique à laquelle le Beau-Rivage Palace a été confronté en ce début d'année. Il résulte de cette situation une diminution du taux d'occupation des chambres qui s'est porté à fin mars à 35%. Néanmoins, nous estimons qu'une politique baissière des prix serait particulièrement nuisible sur le long terme.

Pour l'hôtel Angleterre & Résidence, la stratégie commerciale appliquée courant 2012 semble porter ses fruits et nous a permis d'élever le taux d'occupation de l'hôtel à 61% avec, toutefois, un léger tassement du prix moyen.

Le reste de l'année est pour l'instant incertain même si le portefeuille de groupes jusqu'au mois de septembre est plutôt favorable. Le comportement de la clientèle individuelle jouera naturellement un rôle prépondérant quant au succès de la saison estivale. A cet effet, nous poursuivons des efforts commerciaux soutenus sur des marchés porteurs tels que la Russie, la Chine et le Moyen-Orient. La période de Ramadan qui débute le 10 juillet pour un mois, devrait nous permettre, comme l'année passée, d'accueillir la clientèle moyen-orientale en début ou en fin de saison estivale.

A ce jour, les prévisions pour le tourisme suisse du Secrétariat d'Etat à l'Economie tablent sur une baisse limitée des nuitées hôtelières de 0.3%, grâce notamment à une bonne tenue de la demande nationale. L'année 2014 devrait voir le retour des chiffres noirs avec une croissance des nuitées de 1.8%, portée par une forte demande étrangère en hausse de 2.7%.

En termes d'infrastructure, après la rénovation d'une première série de 38 chambres et suites, nous débuterons le 1^{er} octobre prochain la deuxième étape comprenant 60 clés. Ainsi, en 2014, le Beau-Rivage Palace pourra compter sur une aile Palace entièrement neuve et dotée d'une suite Spa au dernier étage. Ce nouveau produit contribuera à renforcer le positionnement de l'hôtel face à une nouvelle concurrence qui s'annonce. Nous poursuivons également nos réflexions sur le développement et la mise en valeur du parc et de la parcelle dite des « serres ».

Dans la période difficile que nous traversons, la qualité du service et les attentions personnalisées jouent un rôle clé dans notre capacité à satisfaire la clientèle de nos hôtels. Par ces quelques lignes, nous souhaitons remercier très sincèrement les 385 collaborateurs et cadres, les gardiens de la « Tradition en Mouvement », pour leur travail exemplaire et leur implication envers notre société.

Lausanne, le 21 mai 2013

Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt



Le Directeur général
François Dussart

IMPRESSUM

Design: Atelier Cocchi

Photographies: p. 10 Christian Coigny & Thierry Zufferey, Lausanne / p. 13 Beau-Rivage Palace

couverture recto-verso, p. 2, p. 18 Fabrice Rambert / p. 38 Ginko – Jean Bernard Lassara

Photolitho: Scan Graphic SA, Nyon

Impression: PCL Presses Centrales SA